

LEMAIRE (*Bertrand-Joseph-Émile*), Chef de culture de 2^e classe (Verviers, 1.12.1875 — Andrimont, 11.9.1943). Fils de François-Joseph et de Geyer, Madeleine.

Il pratiqua jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, dans l'exploitation agricole dirigée par ses parents à Polleur, près de Spa, le commerce de bois, la culture et l'élevage du bétail. En 1903, il postulait son admission à l'É. I. C. comme éleveur de bétail et s'embarqua à Anvers le 26 novembre. Il commença par faire un stage à Kitobola ; dès le 30 juillet 1906, il était envoyé à Boma, ensuite à Zambi, où il assumait la direction du poste de culture et d'élevage. Dans ses notes de séjour, il dit avoir été le premier à dresser les bœufs au labour pendant cette période 1903 à 1906. Atteint d'hépatite, par suite de malaria, il dut regagner la Belgique pour quelques mois (31 juillet 1906). Il repartit le 24 janvier 1907, attaché au district de Matadi, poste de Kongolo (14 février 1907). Sa profonde connaissance du métier le fit choisir dès le mois de mai pour diriger un poste agricole dans l'Yéo ; à partir du 15 juillet 1907, il était attaché à la zone Gurba-Dungu, Uele ; à Dungu où il arriva le 2 août, il mit sur pied un plan d'élevage qui donna d'excellents résultats. Le 9 novembre 1909, son terme achevé, il reprenait le chemin du Bas-Congo et s'embarquait pour l'Europe le 11 janvier 1910. Promu au grade d'éleveur en chef, le 25 août 1910, il repartait d'Anvers, attaché à la station agricole et d'élevage de Dolo. Un an plus tard, il était commissionné pour Bandako N'Kole (10 juillet 1911) où ses méthodes expérimentales furent marquées de succès. Le 5 octobre 1912, il redescendit vers Boma et rentra en congé. Accédant à l'échelon de chef de culture de 2^e classe, il rembarqua le 12 avril 1913, désigné pour la circonscription agricole des Bangala ; un mois plus tard, il prenait la direction de la Likimi (20 mai). À partir du 1^{er} janvier 1914, nous le trouvons attaché provisoirement au service territorial à Kinshasa. Le 25 avril, il était chargé des fonctions d'administrateur territorial de Budjala et le 16 octobre, adjoint à l'administrateur territorial de la Mongala. Le 13 avril 1915, on lui confiait *ad interim* le territoire de la moyenne Mongala. Il atteignit ainsi la fin de son 4^e terme le 29 août 1915 et rentra en Europe. Après la guerre, il regagna sa terre wallonne, à Andrimont-Dison, où il vécut encore de longues années. Il était chevalier de l'Ordre du Lion, était porteur de l'Étoile de service en or, de la Médaille des Vétérans coloniaux, de la Médaille commémorative 1914-18, etc.

[A. E.] 16 septembre 1953.
Marthe Coosemans.

Reg. matr. n° 4742 et n° 1215.